

Très tôt, le Soudan a été l'objet de mythes concernant son or, c'était le Bilal Al Tibar, c'est-à-dire, le pays de l'or. Dès la deuxième partie du VIII^e siècle Al Fazari (1) écrit : « l'État de Ghana, pays de l'or... » Cette assimilation constitue par la suite une constante chez les auteurs arabes. L'exploitation en est entourée de toute une série de récits extraordinaires. Pour Ibn Al Fakih « dans le pays de Ghana, l'or pousse comme une plante dans le sable, comme poussent les carottes. On le cueille au lever du soleil ». Al Umari se montre plus précis dans... le merveilleux : « il (Mansa Mûsa :empereur du Mali) me dit qu'on n'en cueillait deux espèces : l'une tout au printemps, à la fin de la période des pluies, dans le désert : elle a des feuilles semblables à celles du nadjil (2)et ses racines sont de l'or ; la seconde espèce se trouve toute l'année, en des endroits repérés sur les bords du Nil, là où on creuse des trous et on recueille des racines d'or, ressemblant à des pierres ou à des graviers... ».

L'or était exploité dans de petites mines, tenues par des individus, des associations. Il pouvait s'agir aussi d'or découvert par orpillage, c'est à ce dernier mode d'exploitation que fait référence ce texte d'Al Arranie . « La terre des Zankara (3)... Le fleuve l'entoure complètement... Au moment de la décrue, les habitants sortent pour rechercher l'or (apporté par les alluvions) et le recueillent, chacun trouvant ce que Dieu lui a destiné. Cet or est porté ensuite à la ville de Siljimsa qui est la ville la plus proche de leur territoire... »

L'or provenait du pays Lobi, de la Côte-d'Or, la vallée du moyen Niger notamment, avec les mines de Boure et celles de la haute vallée du Sénégal : mines de Bondau, or des placiers Aurifère de Bankauk (5). L'or, sous la forme de pépites, constituait un revenu royal et à ce titre fit l'objet d'un véritable monopole par les souverains qui régnèrent en Afrique occidentale, selon al Bakri l'or du Ghana était gardé dans la ville de Ghiarou. D'autres cités remplissaient ces fonctions d'entrepôt ; ce fut le cas de Tombouctou si l'on en croit le témoignage de Valentin Fernandez, (6) Une représentation de l'empereur du Mali, Mans Mousa, sur un Atlas Catalan du monde connu daté de 1375 , la seule qui nous soit parvenue, représente d'ailleurs celui-ci tenant une pépite à la main.

L'homme fut aussi un objet important de commerce. L'esclavage fut le fait surtout d'un commerce interne de l'Afrique Noire pourtant ; nous ne pouvons ignorer l'existence de caravanes d'esclaves en partance pour le Maghreb ou l'Égypte. « La ville de Takrur est plus grande que Silla, elle est aussi plus commerçante. Vers elle se rendent des gens du Maghreb Al Aksa (Maroc). Ils y portent de la laine, du cuivre, des verroteries et en rapportent de l'or et des esclaves » (Al Idrisi). L'or, les esclaves, nous avons ici les deux principaux produits d'échange avec le Maghreb. À ces produits, ajoutons les boucliers lamt, faits de peaux de gazelle , et qui ont constitué un article de choix dans ces échanges avec le Maghreb.

D'Awdaghost , grâce à la proximité de l'océan , ils exportaient de l'ambre grise (Al Bakiri). Ibn Al Khatib rapporte à propos de puissants commerçants, les frères Makkari, que « le saharien lui envoyait des peaux, de l'ivoire, de la noix de Kola et de la poudre d'or ». En échange de ces produits l'Afrique Noire recevait les produits les plus divers. Le premier par son importance, est le sel qui provenait non seulement des salines d'Awwil, mais surtout des mines de sel gemme de Taghazâ ou des efflorescences salines de l'Erebeb. Ce produit était de première nécessité et a pu constituer un produit stratégique utile au prestige des formations étatiques qui ont contrôlé les routes : « tous les autres rois lui font des présents car ils ont un besoin indispensable du sel qui est exporté des régions de l'Islam chez eux. Il n'y a en effet, de subsistance pour eux que grâce à ce sel » (Ibn Hawkal à propos du roi du Ghana) Son commerce fait l'objet d'un contrôle étroit des souverains, on sait que le sel était taxé dans le royaume de Ghana, A Bakri raconte dans le Bilad-al-Sudan que « le roi prélève un dinar d'or sur chaque âne chargé de sel qui entre dans le pays et deux dinars en cas d'exportation »... .

Le sel est d'une telle valeur qu'il servait de monnaie d'échange découpé en morceaux. Ainsi Al Gharnati prétend qu'il pouvait être acheté au poids de l'or, voire au double de ce poids. « Parfois, il échange contre le double de son poids ou même davantage, le cours dépend du fait que les marchands sont plus ou moins nombreux » Des entrepôts contrôlés par les souverains africains étaient construits pour conserver ce bien précieux. Le contrôle des mines de Toghaza a fait l'objet de luttes et se trouve être un des éléments expliquant l'invasion marocaine de l'empire de Gao en 1591.

Al Kazwini évoque ce commerce transsaharien « De Siljimesa à ce pays (Bilal Al tibr), il y a trois mois de marche. Les marchands partent de cette ville et n'arrivent à cette région qu'au prix de fatigues épuisantes. Leurs marchandises se composent de sel, de bois de pin, de cèdre, de verroteries, de bracelets, de bagues et d'anneaux en cuivre. » Le cuivre est un produit très apprécié pour la conception de bijoux, or ce métal manque à l'Afrique occidentale. Il faisait l'objet de taxes particulières toujours dans le royaume de Ghana Al Bakri nous apprend que le roi percevait pour chaque charge de cuivre un impôt à l'importation. Localement on ne connaît qu'une mine qui se situait dans la région de Nioro. Ces taxes ont survécu à l'empire du Ghana, Al Umari témoigne ainsi que l'empereur du Mali Musa, qui doit revoir le système d'imposition dans son empire, considère que « Il n'y a rien dans mon royaume qui soit soumis aux taxes exception de ce cuivre brut importé. On en tire un revenu tout spécial sans égal ». À la liste donnée par Al Kaswini on peut ajouter celle de Al Idrisi : « Les habitants d'Aghmât (Urîka) sont des Nawwâra, qui font partie des tribus berbères. Ils sont devenus berbères dans le voisinage. Ils sont riches. Ce sont des commerçants aisés. Ils se rendent au pays des Soudans en grandes caravanes de dromadaires chargés d'énormes quantités de marchandises : cuivre rouge et colorié, manteaux, vêtements de laine, turbans, caleçons, (mazir), toutes sortes de colliers de verre, de coquillages et de pierres, diverses espèces de drogue et de parfums, des instruments en fer. »

Le commerce des chevaux faisait également l'objet d'un contrôle de la part des souverains africains. L'environnement naturel est bien peu favorable à l'élevage des chevaux même si la région de Néma semble avoir été réputée pour leur élevage. Animal de prestige, élément important des armées ? les chevaux ont fait l'objet de l'attention toute particulière des empereurs, ainsi les empereurs de Gao avaient mis au point un système non pas d'imposition mais de préemption qui leur permettait de s'approprier les plus beaux spécimens importés du Maghreb. (6)

Ainsi ce commerce international est bien présent. Toutefois, pour Ch Grataloup(2), si ce commerce ne doit pas être négligé il ne concerne toutefois qu'un nombre restreint de produits soit indispensable à la survie des hommes (le sel) soit concentré sur des produits rares, précieux (or, esclaves). Les difficultés liées au transport de ceux-ci, à travers le désert, peut être un élément d'explication de la marginalisation de l'Afrique subsaharienne dans les grands courants d'échange du Moyen-âge.

Routes et commerce local.

Les luttes contre les Almoravides ont rendu au IXe siècle incertaines les routes caravanières de l'extrême ouest. Les caravanes ont pris alors les routes plus à l'est du royaume de Ghana se détournant vers les villes de Tombouctou, Gao et Djenné qui deviennent des grandes métropoles commerciales du Soudan occidental. Ce mouvement est sans doute aggravé par la période de trouble qui suit immédiatement la conquête Almoravides et qui accentue le phénomène de désertification de cette région du Sahel. L'abandon de la route du

Maroc au Soudan, dite des 90 jours, s'est faite au profit de la route allant vers Siljimassa à Walata et Tombouctou par les mines de sel de Taghazza . Les conditions de voyage des commerçants qui échangeaient entre les deux rives du Sahara n'étaient pas faciles ; la mort guettait les imprudents au cours de la traversée, Ainsi , à propos de son voyage vers le Soudan Ibn Batuta rapporte : « nous avons rencontré une caravane sur notre route qui nous a informés que quelques-uns de leurs hommes s'étaient écartés (eux aussi) de leur groupe, et de fait, nous trouvâmes l'un d'eux mort sous un arbuste du genre de ces arbres (qui poussent) dans le sable, (encore,) avec ses vêtements et un fouet à la main. L'eau était à un mille environ de lui... » Le problème est évidemment celui de l'eau, d'autant plus que le vent sec du désert dessèche les outres. Les voyageurs ont alors un moyen curieux pour garder toujours avec eux des « réserves d'eau ambulante » : « ils partent donc ainsi à travers le Sahara où les vents du simoun (riah al sumum) tarissent l'eau dans les outres. Ils recourent alors au stratagème suivant pour apaiser leur soif : ils prennent avec eux des chameaux sans charge, les assoiffent d'abord, puis les font boire une fois et une deuxième fois jusqu'à ce que leur panse soit pleine. Les chameliers les conduisent ainsi avec eux et s'il arrive que les outres se dessèchent et que le besoin en eau se fasse sentir, alors, on égorge le chameau et on se désaltère avec l'eau de la panse. Il n'y a plus, en ce cas, qu'à se hâter jusqu'au prochain point d'eau pour y remplir les outres. »

Il semble à la lecture de certains auteurs arabes, qu'il y eut un partage dans le commerce entre marchands blancs et noirs. Les premiers amenaient les produits du Maghreb et d'Égypte jusqu'à la zone sahélienne où ces produits étaient échangés contre ceux apportés par les commerçants noirs des régions du Sud. Il s'agirait alors d'un moyen permettant aux rois et empereurs de cette région de l'Afrique de protéger leur monopole en particulier sur le commerce de l'or. Les grands centres commerciaux du Sahel constituaient les lieux de rencontre entre ces deux groupes. Toutefois, cette information est surtout le fruit des récits de certains auteurs arabes sur la commercialisation de l'or par troc avec la mention à plusieurs reprises du « Nil » en tant que zone frontalière à ne pas dépasser et cette hypothèse du « troc muet » est contestée par certains historiens. Il se peut que cette situation ait subi quelques modifications ainsi on note que chez Al Nazwini, les marchands qui entreprennent la traversée du désert sont aussi ceux qui rencontrent les noirs vendeurs d'or « et ainsi, ces marchands au prix d'une fatigue considérable, marchent jusqu'au lieu de rencontre avec les gens du pays de l'or ». Mais les Soudanais avaient un rôle primordial à jouer dans le commerce africain ; il s'est ainsi dégagé dans les sociétés noires des groupes dont le commerce itinérant constituait leur fonction sociale. Ces commerçants sont regroupés sous l'appellation de Wangara lorsqu'il s'agit de Malinkés originaires de l'est du Mali. Ils ont eu un rôle important dans la commercialisation de l'or et d'autres produits d'échange tout en jouant un rôle de propagateurs de l'islam. Ces divers éléments ont permis à Charles Monteil de les comparer aux actuels Dioula. D'autres peuples que les malinkés eurent un rôle commercial ce fut notamment le cas des haoussas dont la puissance des cités états reposait sur cette activité.

Ces grandes routes du commerce transsaharien ne doivent pas occulter l'existence d'un commerce interrégional, d'un commerce régional et local.

Ainsi la ville de sel de Taghaza dépendait entièrement pour sa subsistance de sa production de sel et devait donc acheter ailleurs de quoi subvenir aux besoins alimentaires de sa population. « Aucune culture, absolument aucune, dans cette ville. Le seul moyen de subsistance et l'extraction du sel. » Le commerce interrégional se faisait également avec la zone forestière du Sud d'où étaient importées les noix de colas rouges ou blanches, denrée extrêmement appréciée et qui jouait un rôle très important dans les cérémonies religieuses animistes ou comme produit de taxe, d'hospitalité, de don. Un autre produit important du commerce local était le poisson vendu sur les marchés sous forme de poisson séché. L'or, en particulier d'orpillage, ne devait pas être exporté en totalité vers le Maghreb, une part

pouvant être revendue sur les marchés régionaux contre des produits pouvant venir soit de la région du marché soit du commerce saharien. Le sel importé d'Alwil ou de Taghazza était redistribué, donnant naissance à divers réseaux régionaux. Nous avons quelques descriptions de ces marchés qui constituaient les cadres de ces échanges ainsi : « le marché bat son plein tous les jours. On n'entend pas ce que dit son interlocuteur tant les gens y sont nombreux et bruyants » (Al Bakri) le voyageur est sûr de trouver dans les villages qu'il traverse de quoi se nourrir : « quand on arrive dans un bourg, les femmes des Soudans apportent du mil, du petit lait, des poulets de la farine de Lotus, du riz, du funi... et enfin de la farine dolique. On peut leur acheter de tout cela autant qu'on en veut » même chose sur le long du Niger « De Tombouctou je naviguais sur le Nil, dans une petite embarcation creusée dans un seul morceau de bois. Chaque nuit nous faisons halte dans les villages : nous achetions ce dont nous avons besoin en vivres et beurre contre du sel, des épices et des verroteries... » (Ibn Batuta). Enfin, n'oublions pas que c'est en vendant des condiments du mandé sur un marché de Méma, que les envoyés de ce royaume retrouvèrent le jeune prince fugitif Soundiata (6). Ainsi, même si le surplus agricole était faible il existait ainsi qu'en témoigne Ibn Battuta cité plus haut et était commercialisé. De plus, les produits artisanaux tels que pagnes, calebasses décorées, verroteries étaient sans doute, tout comme aujourd'hui, vendus sur les marchés. L'achat de produits de métal quant à eux se faisait directement en allant voir le forgeron à son atelier dans le village.

Assistons donc sur le fait que l'Afrique occidentale pendant la période qui nous occupe apparaît comme un espace relativement riche et prospère. Les descriptions de caravanes, l'animation des marchés tout semble indiquer une prospérité qui émerveille les voyageurs arabes en particulier dans l'empire du Mali. Qu'en est-il dans les zones inconnues de ces voyageurs ? Les traditions orales n'en parlent pas, les sources n'existent pas, ou peu (?) il semble toutefois que ces espaces étaient moins occupés que la zone du Sahel et particulièrement la vallée du Niger parcourue par les commerçants venus du Maghreb. En cas de difficultés, et quelle qu'en soit la cause, les populations villageoises pouvaient partir toutes ou en partie à la recherche de nouveaux territoires et s'y installer, la terre était donc assez vaste pour accueillir de nouvelles communautés. Hormis la grande sécheresse du Wagadou, associée à la chute de l'empire du Ghana au X^es, les vols de sauterelles ces textes donnent l'impression d'une relative prospérité et il semble que les pires difficultés qu'aient connues les hommes furent celles engendrées par les guerres provoquant l'insécurité et la réduction en esclavage des hommes libres.

M.Thouy

1 Les citations sont extraites de l'ouvrage du Père J.M Cuoq, Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII^e au XVI^e s, Ed C.N.R.S .1975

2 Une plante fourragère, l'agrostis, dont se nourrissent les dromadaires.

3 Il s'agissait du Wankara. Cuoq page 248 note 3

4 Géohistoire de la mondialisation : le temps long du monde, Collection U, Armand Colin, Paris, 2007

5 Un « témoin de seconde main », ce personnage est un compilateur à qui l'on doit une « description de la côte occidentale d'Afrique » qui concerne en fait la côte du Sénégal au Cap Monte, son ouvrage fut composé entre 1506 et 1510 ;il rapporte que « Tombouctou est une ville très considérable, située sur la rivière Ennyll. Il s'y fait un commerce fort important car c'est l'entrepôt de tout l'or qui est échangé vers l'Est comme vers l'Ouest contre du sel ».

6 – J. Léon l'Africain, cité dans Cuoq.